

Secteur Transport

Nouvelle affaire JOST éclate en Belgique

Luxembourg, le 10 septembre 2020 – Le LCGB, syndicat majoritaire au niveau national dans le secteur transport est consterné par la nouvelle affaire qui vient d'éclater autour de la société de transport JOST en Belgique.

En effet, la société belge du Groupe JOST louerait toutes les 2 semaines un avion entre Bucarest et Maastricht, qui acheminerait quelque 160-180 travailleurs Roumains pour rouler des camions sur les routes belges et internationales. Le syndicat CSC Transcom a en plus souligné que les conditions de vie au sein des hangars de JOST à Herstal, près de Liège, seraient loin d'être conformes aux règles sanitaires COVID-19, voire même inexistantes avec des maltraitements, des insultes ainsi qu'un accès à seulement 3 douches et 2 toilettes pour plus de 100 chauffeurs. Dans ce contexte, le LCGB souligne à nouveau sa demande à l'Inspection des Mines et du Travail (ITM) de renforcer leurs contrôles quant au respect des mesures sanitaires liées aux COVID-19 afin d'éviter de telles situations déplorables au Luxembourg.

Comme ceci n'est pas la première fois que la société JOST relève d'un comportement douteux, que ce soit en Belgique ou au Luxembourg, le LCGB s'inquiète quant aux conditions de travail des chauffeurs employés par JOST S.A. au Luxembourg. Rien qu'au mois d'avril, 21 d'entre-deux étaient au chômage partiel avec une rémunération à 80 % payée au final par le gouvernement luxembourgeois à des entreprises en difficulté. Comme le livre de commande en Belgique semble être bien rempli tout en nécessitant de la main-d'œuvre additionnelle, le LCGB se demande si cette perte salariale des chauffeurs luxembourgeois de l'ordre de 20 % est justifiée, ou si elle fait partie d'une stratégie d'optimisation budgétaire ? Le fait que moyennant cette pratique, JOST pourrait tant économiser au niveau des salaires payés ainsi que des charges sociales, cette pratique serait totalement inadmissible pour le LCGB.

Fin juillet 2020, le LCGB était déjà monté au créneau en dénonçant certaines dérives et pratiques dans le secteur du transport au Luxembourg. Ainsi le LCGB rappelle qu'il continue à veiller au développement et au maintien des conditions de travail des salariés de JOST S.A. au Luxembourg. Le LCGB poursuivra également sa lutte pour renforcer et clarifier certains points de la convention collective sectorielle pour éviter toute malversation ou interprétations et pour obtenir une juste reconnaissance du métier de chauffeur professionnel.

Contact : Paul GLOUCHITSKI, Secrétaire syndical adjoint LCGB
Tél. : +352 49 94 24-230
GSM : +352 691 733 023
E-mail : pglouchitski@lcgb.lu

Contact presse : Carine BREUER, Responsable Relations Publiques
☎ 49 94 24-305 | ☎ 691 733 034 | ✉ cbreuer@lcgb.lu
www.lcgb.lu